

## **JUGEALS-NAZARETH**

### **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 NOVEMBRE 2020**

Par convocation du 13 novembre 2020 le Conseil Municipal a été invité à se réunir mardi 17 novembre 2020 salle Jean Moulin à 20 heures.

#### **Ordre du jour :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Instauration du huis clos compte tenu du contexte sanitaire
- Approbation du PV de la séance précédente
- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget
- Renouvellement du contrat 3C – Odyssee Informatique
- Tarifs communaux 2021
- Exonération de taxe d'aménagement pour certaines constructions
- Avenant au bail pylône TDF
- Désignation des délégués siégeant aux différentes commissions Agglo de Brive
- Désignation des délégués siégeant à la CLECT Agglo de Brive
- Compétence des communes en matière de PLU au profit des communautés d'agglomération en matière PLUi : opposition de transfert ou transfert de droit
- Renouvellement de la convention de mise en place d'un service commun ADS entre la commune et la CABB
- Décisions modificatives diverses
- Divers

---

La séance est ouverte à 20 heures sous la présidence de Monsieur Le Maire Gérard Bagnol.

#### **Conseillers présents :**

Lorraine Bromet, Aline Ceret, Henrique Da Costa, Marie-France Daigurande, Maria Da Silva, Priscille Gaumy, Frédéric Gouguet, Richard Landraud, Emmanuel Mazaudoux, Nathalie Réveillère, Christian Poulvèlarie et Franck Valet.

#### **Conseillers absents excusés et représentés :**

Joël Chastin ayant donné procuration à Richard Landraud.  
Sylvie Grelet ayant donné procuration à Gérard Bagnol.

#### **► Désignation du secrétaire de séance.**

Aline Ceret est nommée secrétaire de séance.

#### **► Instauration du huis clos compte tenu du contexte sanitaire.**

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal que cette réunion se déroule à huis clos en raison de l'état d'urgence sanitaire lié au Covid-19.

**Huis clos accepté à l'unanimité.**

► Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la désignation d'un correspondant défense.

**Autorisation accordée à l'unanimité.**

► Avant d'ouvrir la séance du conseil municipal, Monsieur Le Maire, propose aux conseillers municipaux d'observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats terroristes.

#### **► Approbation du PV de la séance précédente.**

Le procès-verbal de la séance du mardi 6 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

► **Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2021 avant le vote du budget.**

Il est nécessaire de prévoir la possibilité pour l'exécutif communal d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dès l'ouverture de l'exercice comptable 2021. Cette autorisation est faite dans la limite maximale de 25 % des crédits prévus au budget primitif 2020.

Immobilisations corporelles budget primitif 2020 : 122619 €

Autorisation maximale (25 %) : 30654,75 €

**Vote à l'unanimité.**

► **Renouvellement du contrat 3C – Odysée Informatique.**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que la société Odysée Informatique, fournisseur des logiciels informatiques de la mairie, a transmis une proposition de renouvellement de contrat 3C, contrat d'assistance qui consiste à assurer des prestations supplémentaires au contrat de maintenance des logiciels. Ce contrat prend effet le 1 janvier 2021 pour se terminer le 31 décembre 2023 et s'articule autour de 9 points : prise de contrôle à distance, sessions de formation continue, formations liées aux évolutions des logiciels, assistance technique, assistance sur site, remplacement du personnel, remplacement définitif, logiciel supplémentaire et formation liée à l'acquisition d'un nouveau progiciel. Le montant annuel du contrat s'élève à 1354,64 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le contrat 3C de la société Odysée Informatique, autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat, charge Monsieur Le Maire de mandater la dépense correspondante et prévoit les crédits nécessaires aux budgets concernés.

**Vote à l'unanimité.**

► **Tarifs communaux 2021.**

Monsieur Le Maire, informe avoir examiné les tarifs communaux avec les membres du bureau et propose de maintenir les tarifs communaux de 2020 pour l'année 2021.

Il propose aussi pour les années à venir d'étudier la possibilité de diminuer le tarif de la concession au columbarium, de prévoir des travaux aux cimetières notamment avec le portail et la création d'un jardin des souvenirs.

<b><i>Garderie périscolaire</i></b>	<b><i>1 enfant</i></b>	<b><i>2 enfants</i></b>	<b><i>3 enfants</i></b>
<b><i>Tarif horaire</i></b>	1,29 €	1,13 €	1,07 €

<b><i>Cantine</i></b>	<b><i>adulte</i></b>	<b><i>tarif 1</i></b>	<b><i>tarif 2</i></b>	<b><i>tarif 3</i></b>
<b><i>Repas</i></b>	4,77 €	1,99 €	2,42 €	3,06 €

<b><i>SALLE JEAN MOULIN (Haut)</i></b>	<b><i>48 H*</i></b>	<b><i>1 journée**</i></b>
<b><i>Associations de la commune</i></b>	300 €	150 €
<b><i>Personnes de la commune</i></b>	350 €	200 €
<b><i>Personnes et associations hors commune</i></b>	700 €	450 €
<b><i>Location à but lucratif</i></b>	1 200 €	
<b><i>Caution</i></b>	1 500 €	1 500 €

2 utilisations gratuites par année civile

\* 48 H : du vendredi soir au lundi matin

\*\* 1 journée : le mardi, mercredi ou jeudi

<b>CONCESSIONS CIMETIERES</b>	<b>1 place</b>	<b>2 places</b>
<b>Durée de la concession 50 ans</b>	265 €	360 €

<b>COLUMBARIUM</b>	<b>1 case</b>
<b>Durée de la concession 50 ans</b>	1 450 €

**Vote à l'unanimité.**

► **Exonération de taxe d'aménagement pour certaines constructions.**

Vu le code de l'urbanisme, vu la délibération adoptée le 7 novembre 2011 instituant une taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal au taux de 3 % ainsi que certaines exonérations facultatives.

Sur proposition du bureau et après avoir délibéré le conseil municipal décide :

- de conserver le dispositif déjà en place concernant le taux ainsi que les exonérations déjà en vigueur
- de compléter ce dispositif par l'exonération totale des surfaces des abris de jardins, des pigeonniers et colombiers soumis à une déclaration préalable entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>.

**Vote à l'unanimité.**

► **Avenant au bail pylône TDF.**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal qu'un bail a été signé en avril 2018 avec la société TDF afin de consentir à la location une partie d'une parcelle pour y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes.

La commune souhaitant pérenniser l'occupation des biens loués et TDF souhaitant conserver les biens loués, il a été convenu de poursuivre l'occupation de TDF.

Le bail est renouvelé jusqu'en avril 2030 moyennant le versement d'un loyer annuel de 6000 €, indexé sur l'indice de la construction.

Lecture de la délibération par Monsieur Le Maire.

**Vote à l'unanimité.**

► **Désignation des délégués siégeant aux différentes commissions Agglo de Brive.**

Monsieur Le Maire invite les conseillers à proposer leur candidature à la commission qui les intéresse afin de donner les noms à l'Agglo.

Parmi les conseillers il faut un titulaire et un suppléant.

<i>COMMISSION</i>	<i>TITULAIRE</i>	<i>SUPPLEANT</i>
<i>Développement économique</i>	<i>Richard Landraud</i>	<i>Marie-France Daigurande</i>
<i>Cohésion sociale</i>	<i>Gérard Bagnol</i>	<i>Henrique Da Costa</i>
<i>Développement durable</i>	<i>Joël Chastin</i>	<i>Franck Valet</i>
<i>Aménagement du territoire</i>	<i>Gérard Bagnol</i>	<i>Frédéric Gouguet</i>
<i>Développement touristique</i>	<i>Marie-France Daigurande</i>	<i>Aline Ceret</i>
<i>Ressources</i>	<i>Richard Landraud</i>	<i>Emmanuel Mazaudoux</i>

**Vote à l'unanimité**

► **Désignation des délégués siégeant à la CLECT Agglo de Brive.**

Proposition des conseillers communautaires.

Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées :

- Titulaire : Gérard Bagnol
- Suppléant : Richard Landraud

**Vote à l'unanimité**

► **Compétence des communes en matière de PLU au profit des communautés d'agglomération en matière PLUi : opposition de transfert ou transfert de droit.**

Annulation de ce projet de délibération suite à un changement de législation entre l'envoi de l'ordre du jour et le conseil, prolongeant l'état d'urgence sanitaire. Pour délibérer il faut attendre entre avril 2021 et juin 2021.

► **Renouvellement de la convention de mise en place d'un service commun ADS entre la commune et la CABB.**

Il a été constitué avec les communes de l'Agglo un service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols suite au désengagement de l'Etat. Cette mutualisation a été adoptée en juin 2015. Ce service arrive à échéance le 31 décembre 2020, il convient de le renouveler pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Après lecture de la délibération par Monsieur Le Maire, il est procédé au vote.

**Vote à l'unanimité.**

► **Décisions modificatives diverses.**

Aucun besoin d'ajustement budgétaire.

► **Désignation d'un correspondant défense.**

Monsieur Le Maire informe d'un courrier reçu en mairie de l'antenne militaire de la Corrèze demandant la mise en place d'un correspondant défense.

Ce correspondant sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires pour notre commune et aura vocation à participer au lien Armée/Nation.

La candidature de Richard Landraud est proposée.

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité la candidature de Richard Landraud.**

► **Divers.**

- L'Agglo de Brive et la Saur proposent suite à la vétusté du réseau de revoir certains réseaux d'eau voie Romaine et à Malpeyre ce qui réglerai le problème sur les poteaux d'incendie.

- Monsieur Le Maire expose qu'il est nécessaire de désigner 2 référents pour la gestion des déchets au Sirtom, 1 élu et 1 agent technique.

Les candidatures de Franck Valet pour le référent élu et celle de Dominique Serre pour le référent agent technique sont proposées.

**Candidatures acceptées à l'unanimité.**

- Monsieur Le Maire informe avoir adressé par courrier une réponse défavorable à Monsieur Faye concernant

l'acquisition d'une parcelle de terrain devant son domicile voie Romaine.

- Monsieur Le Maire informe qu'il va donner une réponse aux 3 administrés de La Lande concernant le courrier qu'ils avaient adressé à la mairie concernant leurs inquiétudes au sujet d'un éventuel futur lotissement proche de leur domicile.

- Richard Landraud informe que le bureau a été convié à une réunion de présentation du tracé de la fibre optique sur notre commune animée par Fabien Minier (Réfèrent Département) et Benjamin Lescure (NGE) salle Roger Verdier.

Les études sur la commune sont terminées. Les travaux de génie civil souterrain et aérien seront terminés fin décembre 2020 et les travaux de tirage de câble, raccordement, soudure de fibre et mesure optique en mai 2021. Le raccordement des logements depuis un boîtier posé sur le domaine public ou en palier d'un immeuble jusqu'à l'intérieur du logement sera réalisé lors d'une deuxième phase dite de commercialisation (environ 3 mois après la fin des travaux), des que chacun souscrira un abonnement

après de son fournisseur d'accès internet de son choix. L'installation de l'infrastructure est prévue pour la fin de l'année 2020 et début juin 2021 dans tous les foyers.

- Monsieur Le Maire informe qu'il organisera la prochaine réunion du bureau le mardi 1<sup>er</sup> décembre et souhaite que les informations pour le prochain bulletin municipal soient communiquées à Christian Poulvélarie au plus tard le 25 novembre, afin que le bulletin puisse être distribué le premier week-end de décembre.

- Emmanuel Mazaudoux fait un point sur l'école. La commission école ne peut pas se tenir, de ce fait le directeur de l'école propose que le conseil école se déroule en distance. Il demande aux parents d'élèves de recenser les questions et il apportera une réponse à chacune. Aucun événement particulier à signaler, cette option va donc être choisie.

- L'éclairage du city stade va être étudié en réunion bureau et avec la commission travaux.

- Un inventaire des ralentisseurs va être réalisé (nombre et prix) afin d'inclure la dépense au prochain budget.

- Il est prévu que des élus notamment Franck Valet, Henrique Da Costa et Emmanuel Mazaudoux installent des projecteurs au stade

Levée de séance à 23 heures 40.

<b>NOMS - PRENOMS</b>	
Gérard BAGNOL	■
Lorraine BROMET	■
Aline CERET	
Joël CHASTIN	■
Henrique DA COSTA	■
Marie-France DAIGURANDE	■
Maria DA SILVA	■
Priscille GAUMY	■
Frédéric GOUGUET	■
Richard LANDRAUD	
Emmanuel MAZAUDOUX	■
Nathalie REVEILLERE	
Sylvie GRELET	
Christian POULVELARIE	■

Franck VALET

